



Les Mouvements Féministes et les Mouvements de Femmes dans le Contexte de l'élimination de la Violence Contre les Femmes et les Filles - Implications pour les Bailleurs de Fonds et les Subventionneurs (UNE ANALYSE DOCUMENTAIRE EXTERNE)

Un document de travail commandé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Autrice : Dr. Nidal Karim

© 2022 ONU Femmes. Tous droits réservés.

À propos du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Citation recommandée : Karim, N. (2022), Les mouvements féministes et les mouvements de femmes dans le contexte de l'élimination de la violence contre les femmes et les filles : une analyse documentaire externe (New York, Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes).

Clause de non-responsabilité : Les avis exprimés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et autrices et ne représentent pas nécessairement ceux d'ONU Femmes, des Nations Unies ou d'une de leurs organisations affiliées.

Pour en savoir plus ou formuler des commentaires sur ce produit, veuillez contacter le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes à l'adresse untf-evaw@unwomen.org.

Description de la photo de couverture et crédit : De gauche à droite : avec l'aimable autorisation de Badabon Sangho, FIDA et Paz y Esperanza.

Remerciements : Nous remercions tout particulièrement tous les auteurs, universitaires, militants féministes, organisations de femmes et bâtisseurs de mouvements référencés dans ce document, ainsi que le personnel d'ONU Femmes et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui ont fourni des ressources et des idées pour cette étude.



ABRÉVIATIONS

OSC : Organisation de la société civile

EVEFF : Élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

ONG : Organisation non gouvernementale

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

VEF : Violence à l'égard des femmes

VEFF : Violence à l'égard des femmes et des filles

ODF : Organisation des droits femmes





SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	5
2. LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LA CONSTRUCTION DE MOUVEMENTS.....	7
3. ÉCOLOGIES ET MEMBRES DU MOUVEMENT.....	12
4. MOUVEMENTS DE FEMMES ET MOUVEMENTS FÉMINISTES ..	17
5. MOUVEMENTS ET ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES (EVEFF)	21
6. FINANCEMENT DES MOUVEMENTS DE FEMMES ET DES MOUVEMENTS FÉMINISTES	26
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LES BAILLEURS DE FONDS ET LES SUBVENTIONNEURS	31
8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	33
NOTES DE FIN DE DOCUMENT	34



1. INTRODUCTION

En 2021, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies) a lancé son nouveau plan stratégique 2021-2025.¹ La mission du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies au cours des cinq prochaines années est de permettre aux organisations de la société civile (OSC), en particulier aux organisations des droits des femmes (ODF) et à celles qui représentent les groupes les plus marginalisés, de jouer un rôle central dans la mise en œuvre d'initiatives centrées sur les survivantes et axées sur la demande en matière de violence à l'égard des femmes et des filles (VEFF). Il vise également à soutenir leurs programmes afin d'obtenir un impact durable sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVEFF) d'une manière qui contribue à la solidarité mondiale, aux partenariats et à des **mouvements féministes plus forts et inclusifs**. En outre, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies vise à jouer un rôle dans l'adoption d'une approche ascendante du changement transformateur en soutenant les OSC/ODF locales et communautaires, qui sont souvent la force motrice des mouvements sociaux. En s'appuyant sur les leçons tirées des projets du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies financés par l'Initiative Spotlight,² qui se sont concentrés sur le soutien des mouvements de femmes, le Fonds s'est lancé dans un voyage d'apprentissage pour réfléchir et mieux comprendre les progrès et les défis liés au soutien des mouvements de femmes et des mouvements féministes dans le contexte de l'EVEFF.

L'un des objectifs principaux de ce voyage d'apprentissage est d'aider à développer un cadre pour évaluer les contributions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies aux OSC/ODF pour soutenir les mouvements féministes et les mouvements de femmes centrés sur l'EVEFF. Ce document de travail - une analyse documentaire externe sur les mouvements féministes et les mouvements de femmes dans le contexte de l'EVEFF, y compris la littérature documentée sur le rôle des bailleurs de fonds et des subventionneurs - résume la première partie du voyage. Il vise à documenter certains concepts, cadres et domaines clés sur lesquels le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et ses partenaires peuvent s'appuyer pour de futures activités d'apprentissage. La première partie fournit un résumé général des mouvements sociaux, ainsi que des écologies de mouvement et de leurs membres. Elle est suivie d'une attention plus spécifique sur les mouvements de femmes et les mouvements féministes, leur relation avec l'EVEFF et leur financement.

Limites : Il est important de noter que la littérature externe utilisée est limitée à ce qui est facilement disponible et accessible en anglais et en ligne, il est donc tout à fait possible qu'il existe d'autres cadres et définitions clés dans d'autres langues, provenant des écosystèmes des mouvements féministes et de justice sociale, qui n'ont pas été inclus ici. De plus, l'analyse documentaire externe ne s'est pas concentrée sur la littérature académique, car cela dépasse le cadre de ce projet d'apprentissage et parce que la littérature académique, bien que précieuse, tend à être inaccessible aux militants et aux praticiens en raison des systèmes payants des éditeurs. La littérature grise, en revanche, tend à être basée sur les expériences vécues et sur la pratique des acteurs du mouvement et des bailleurs de fonds, et est généralement documentée, examinée et en dialogue avec les acteurs du mouvement. Il est donc tout à fait possible qu'il existe des cadres et des conceptualisations dans la littérature académique qui n'ont pas été utilisés, à moins qu'ils ne soient présents dans la littérature grise.

Positionnement : Dans les approches féministes de l'apprentissage et de la production de connaissances,³ le partage du positionnement d'une personne en tant que « créatrice de connaissances » est une composante essentielle du partage des connaissances qu'elle génère. Par conséquent, en tant qu'auteurice de ce rapport, il est important d'envisager dès le départ de partager qui je suis, comment je vois le monde et ma relation avec les sujets explorés. Je suis une mère sud-asiatique, queer, musulmane et immigrée. Ma vision du monde et mon approche de la production de connaissances sont profondément ancrées dans l'épistémologie et les théories féministes noires et du tiers monde. Ma compréhension des mouvements féministes et des mouvements de femmes est documentée et influencée par mon expérience vécue en tant que militante et chercheuse féministe ayant de l'expérience dans l'organisation communautaire, les mouvements féministes, la recherche et la programmation en matière de justice de genre et de violence à l'égard des femmes, et les approches féministes et libératoires du financement et de la production de connaissances.



2. LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LA CONSTRUCTION DE MOUVEMENTS

Avant d'aborder les mouvements de femmes et les mouvements féministes, il est important de prendre du recul et d'exposer brièvement le concept fondamental des mouvements sociaux, étant entendu que les mouvements de femmes et les mouvements féministes représentent un sous-ensemble des mouvements sociaux progressistes.

Les mouvements sociaux sont des formes d'action collective qui émergent en réponse à des situations d'inégalité, d'oppression et/ou de demandes sociales, politiques, économiques ou culturelles non satisfaites. Selon Srilatha Batliwala (*chercheuse associée de l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID)*), ils sont constitués « d'un ensemble organisé de membres qui poursuivent un programme politique commun de changement par une action collective ».⁴ Pastor et Ortiz affirment qu'il ne s'agit pas seulement d'intérêts spécifiques ou de coalitions épisodiques autour d'une question : il s'agit de groupements durables qui développent un cadre ou un récit basé sur des valeurs communes, **qui maintiennent un lien avec des bases réelles et générales dans la communauté**, et œuvrent à une transformation à long terme des systèmes de pouvoir, en organisant occasionnellement des protestations, des marches et des manifestations en cours de route.⁵

La transformation à long terme des systèmes de pouvoir implique de modifier non seulement les politiques, les lois et les structures institutionnelles, mais aussi les normes et les récits sociétaux (qui façonnent la manière dont les gens définissent le bien et le mal, le bon et le mauvais, le méritant et le non-méritant, et même le possible et l'impossible) qui établissent les inégalités et renforcent le statu quo.⁶ Dans le contexte de l'EVEFF, un exemple de récit sociétal commun que les mouvements féministes s'efforcent de changer est celui du blâme de la victime dans les cas de violence sexuelle, en désignant ce que la femme ou la fille portait ou faisait comme la cause du crime.⁷

Tous les mouvements sociaux ne sont pas progressistes, comme en témoignent des mouvements tels que les mouvements anti-avortement ou les mouvements contre les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels, les transgenres et les queers/personnes se questionnant sur leur identité sexuelle. Il est donc important de distinguer les mouvements sociaux progressistes des autres afin de pouvoir situer correctement les mouvements de femmes progressistes

qui cherchent à démanteler les inégalités. Un mouvement social progressiste s'engage dans « des processus qui construisent le pouvoir collectif d'un groupe d'intérêt organisé de personnes exclues, marginalisées, opprimées ou invisibles, autour d'un programme de changement qui leur permet d'accéder à l'ensemble des droits de l'homme, de contester la distribution des richesses et le contrôle des ressources, de contester les idéologies dominantes et de transformer les relations de pouvoir social en leur faveur ». ⁸

Bien que les mouvements sociaux puissent naître de plusieurs façons (et qu'il existe de nombreuses théories différentes à ce sujet) et que leurs racines historiques diffèrent selon les régions et les pays, ¹⁰ dans la plupart des cas, les mouvements sont « construits » par « un investissement actif et délibéré de travail, de réflexion et de ressources au fil du temps pour développer la conscience du mouvement, accroître et conserver les membres et nourrir les structures du mouvement, tout en disposant d'environnements externes suffisamment propices pour leur permettre de démarrer et de se développer ». ¹¹

La construction de mouvements féministes est « un processus de mobilisation des femmes et des organisations de femmes pour des luttes dont les objectifs sont spécifiques aux résultats de l'égalité entre les sexes, comme les droits sexuels et reproductifs ou la violence à l'égard des femmes ». ¹²

(Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report*)

Considérant que la plupart des mouvements sociaux sont « construits », il est important de comprendre qui les construit. Cela n'est pas toujours synonyme de qui et de ce qui constitue un mouvement social. Cette distinction est particulièrement importante pour les bailleurs de fonds, car elle permet de clarifier qui et ce que les bailleurs de fonds doivent financer pour soutenir

La construction d'un mouvement est « un processus d'organisation et de mobilisation de communautés et/ou de circonscriptions pour répondre à des problèmes et à des préoccupations communs. Le processus d'organisation implique le développement d'une analyse commune de la raison d'être du problème, d'une vision commune et d'un programme de changement, ainsi que de stratégies à court et à long terme. La construction d'un mouvement exige également que les personnes impliquées définissent des principes et des mécanismes communs pour la communication, les rôles, les responsabilités et toute la gouvernance interne du mouvement lui-même ». ⁹

(JASS (2013), *Feminist Movement Builder's Dictionary*)



Marche "Ni Una Menos". Crédit photo :
Fernada Rotondo/ Fundación Andhes

la construction et le renforcement des mouvements sociaux. La construction de mouvements sociaux implique généralement que différents groupes, organisations et militants travaillent ensemble pour faire avancer un programme commun.

Souvent, au départ, les « organisations de mouvement social » construisent une base ou un pouvoir populaire par l'éducation politique.¹³ Ces organisations peuvent exister dans de nombreuses configurations, formelles ou informelles, et travailler aux niveaux local et/ou national. Cependant, certains éléments sont essentiels à leur engagement collectif dans la construction du mouvement. En se basant sur le travail de Pastor et Ortiz, voici quelques éléments qui peuvent aider à distinguer le travail de ces organisations de celui d'autres groupes et organisations qui font partie des mouvements, mais ne les « construisent » pas nécessairement.¹⁴

- **Une vision et un cadre :** Les mouvements sociaux naissent de visions, de cadres et de valeurs qui fournissent des récits pour expliquer le problème ou l'injustice qu'un groupe tente de réparer et pour établir les termes du débat. Les organisations qui construisent les mouvements soutiennent et facilitent la génération collective de ces visions, cadres et valeurs. Ainsi, elles invitent et intègrent de multiples idéologies qui se réunissent pour atteindre un objectif

commun. Il s'agit d'un domaine de travail essentiel dans différents groupes au sein desquels les mouvements de femmes et les mouvements féministes ont pu se rassembler autour d'une vision visant à démanteler les relations de pouvoir patriarcales entre les sexes qui excluent et marginalisent systématiquement les femmes et les filles et qui sont à l'origine de la violence à l'égard des femmes et les filles, même si les groupes ont des points de vue différents sur la manière d'aborder les problèmes ou sur les points à privilégier en fonction de leurs identités intersectionnelles et de leurs réalités contextuelles particulières. Par exemple, dans les années 1970 et 1980, les organisations de femmes en Inde ont surmonté des idéologies différentes, ainsi que des différences de caste, de classe, d'origine géographique et de religion, grâce à des consultations nationales stratégiquement facilitées par des organisations de construction de mouvements, pour se mettre d'accord sur leurs demandes de lois visant à lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles, sur la base d'une vision commune.¹⁵

- **Une base authentique dans des circonscriptions clés :** Les mouvements sociaux ne peuvent exister sans une base de membres. La construction d'un mouvement implique l'organisation communautaire et le travail pour développer une « adhésion organisée des personnes les plus affectées par l'injustice et ayant le plus grand intérêt à créer le changement ».¹⁶

Dans le cas des mouvements féministes et des mouvements de femmes, l'organisation communautaire se fait de multiples façons et, dans la plupart des cas, elle implique la création d'espaces sûrs où les femmes peuvent se rassembler. Il est important de noter que, parfois, une organisation qui crée un mouvement est le résultat d'une organisation communautaire informelle où les membres se réunissent pour aborder une question et décident ensuite de formaliser leur structure pour continuer à construire leur mouvement. Batliwala, dans sa classification des organisations affiliées à des mouvements, appelle ces organisations « créées par le mouvement » pour les distinguer des organisations de construction de mouvement et de soutien au mouvement.¹⁷ **Les organisations de construction de mouvement ne sont pas toujours dirigées par des membres. Cependant, pour former un mouvement durable, elles doivent soit travailler à être dirigées par des membres, soit être profondément liées à des organisations et des groupes dirigés par des membres. Les organisations créatrices de mouvement, quant à elles, sont dirigées par leurs membres dès leur création.**

- **Un engagement à long terme :** La vision à long terme de la construction d'un mouvement la distingue de la construction d'une coalition. Bien que la création d'une coalition soit un outil qui peut être utilisé par les acteurs du mouvement social pour renforcer un mouvement, la création d'une coalition en soi n'est pas la création d'un mouvement. Il est important que les bailleurs de fonds comprennent cette distinction, car ils se laissent souvent entraîner à financer des « coalitions », attendant des résultats tangibles sous la forme de changements politiques spécifiques. Cependant, si les bailleurs de fonds n'investissent pas dans le travail réel de construction du mouvement, une fois la politique mise en place et la coalition dissoute, il n'y aura pas de groupes d'intérêt ou de vision à long terme en place. La construction d'un mouvement exige une concentration et des investissements à long terme, car les mouvements passent d'une question à l'autre en fonction de leur vision.¹⁸ **Dans le contexte des mouvements de femmes et des mouvements féministes et de l'EVEFF, cela signifie qu'il faut donner des ressources aux organisations de construction de mouvements pour qu'elles travaillent largement sur l'égalité entre les sexes et la VAWG, plutôt que d'attendre d'elles qu'elles s'attaquent à un seul type de VEFF, comme le font souvent les bailleurs de fonds.**

- 
- **La plupart des mouvements sociaux ont un horizon à long terme et construisent leur pouvoir et leurs capacités pendant de nombreuses années avant de remporter des victoires majeures grâce à des réformes politiques ou des changements structurels.** La *théorie du changement des mouvements sociaux* élaborée par l’Innovation Network¹⁹ offre une autre façon d’envisager la manière dont les mouvements sociaux s’engagent dans la construction du pouvoir pour parvenir à un changement transformateur à long terme. Les principales composantes de la théorie du changement proposé renvoient aux processus fondamentaux des mouvements sociaux : la capacité du mouvement (la fondation d’un mouvement sain), le pouvoir du mouvement (le développement du pouvoir institutionnel, humain, narratif et d’influence) et la vision du mouvement (le renversement, la transformation et/ou l’absorption des piliers institutionnels, culturels et sociaux qui soutiennent le statu quo). Des articulations telles que celles-ci peuvent être un outil pour permettre aux bailleurs de fonds de comprendre comment évaluer les progrès en matière de renforcement du pouvoir lorsqu’ils soutiennent le travail de renforcement du mouvement.

Conclusion 1 : Il existe de nombreuses théories concernant les mouvements sociaux et la construction des mouvements. La littérature mise en évidence fournit quelques conceptualisations clés et souligne l’importance de la distinction entre les éléments de construction de mouvement et les autres travaux dans lesquels les groupes et les organisations sont engagés. En considérant ces éléments, les bailleurs de fonds peuvent commencer à affiner leurs perspectives sur le travail et les types d’organisations et de groupes qu’ils doivent financer lorsqu’ils cherchent à soutenir la construction de mouvements.



3. ÉCOLOGIES ET MEMBRES DU MOUVEMENT

Les mouvements sont généralement composés d'un grand nombre d'acteurs, de groupes et d'organisations différents, et la compréhension de l'écologie du mouvement permet d'apprécier les différents types d'acteurs et d'organisations qui peuvent faire partie des groupes d'intérêt des mouvements. Elle est également utile pour comprendre les différentes théories du changement qui sont en jeu.²¹ Il est particulièrement important que les bailleurs de fonds comprennent ces théories du changement, car cela permet de discerner qui, dans l'écologie du mouvement, ils financent et, par conséquent, les types de changements qui peuvent être anticipés comme marqueurs de progrès sur la base du travail des bénéficiaires. Selon Batliwala, en plus des **organisations de construction du mouvement** (y compris les **organisations créées par le mouvement**), décrites dans la partie 2, les mouvements ont également des **organisations alliées**, des **organisations de prestation de services** et des **militants individuels**, dont certains sont intégrés à d'autres structures telles que des institutions académiques et des agences gouvernementales, ou d'autres lieux d'où ils peuvent exercer une influence.²²

Dans le contexte des mouvements de femmes et des mouvements féministes, bien que les organisations de prestation de services ne soient pas explicitement concernées par la construction de mouvements, elles sont souvent en relation avec les mouvements et jouent un rôle essentiel dans la satisfaction des besoins pratiques et stratégiques des femmes de

Dans tout écosystème dynamique, de nombreux organismes différents vivent ensemble dans une synergie productive. Chaque espèce a son propre rôle dans l'environnement, et chacune entretient des relations complexes avec les autres organismes. Dans un écosystème sain, les espèces se soutiennent entre elles et la diversité fleurit... Dans une écologie du mouvement saine, les organisations ayant des théories du changement différentes reconnaissent les forces et les faiblesses des autres et travaillent ensemble pour produire un changement social à grande échelle.²⁰

(Engler, P., Lasoff, S. and Saavedra, C. (2019), Funding Social Movements)

différentes circonscriptions. Ceci est particulièrement vrai dans le contexte de l'EVEFF. Parfois, les mouvements eux-mêmes mettent en place des organisations de prestation de services pour répondre aux besoins de leurs membres, comme un tremplin pour s'engager dans l'organisation et les actions communautaires en faveur des programmes des mouvements. Ces types d'organisations sont classés comme étant **au service des mouvements** par Batliwala.²³

Pour que ces organisations soient considérées comme directement liées ou faisant partie de la construction du mouvement, elles doivent s'engager dans des activités allant au-delà de la prestation de services et contribuer de manière concrète aux programmes des mouvements.

Cependant, cela ne signifie pas que les organisations qui ne fournissent que des services ne sont pas des membres importants des écologies de mouvement. En fait, dans le contexte de l'EVEFF, les organisations prestataires de services, en particulier dans les zones où il n'y a pas de services pour les survivantes de la VEF, sont des membres essentiels. Cependant, elles ne sont pas des bâtisseurs de mouvements, et il est important de garder cette distinction à l'esprit lors du financement des différentes organisations.²⁴ En ce qui concerne les différents groupes du mouvement, les organisations de femmes peuvent s'identifier à un ou plusieurs types d'organisations en fonction de leurs actions et stratégies spécifiques et du stade auquel elles se trouvent dans leur évolution en tant qu'organisation.

Lancement du service d'assistance téléphonique –
conjointement avec le Festival Tumaini Lethu dans le
camp de réfugiés Dzaleka. Wanangwa Sichinga/FACT



Le **Tableau 1** présente un résumé des membres du mouvement par type d'organisation et par rôle selon Batliwala.²⁵

Type d'organisation	Rôles
<p>Les organisations qui construisent ou soutiennent des mouvements existent indépendamment ou en dehors des mouvements qu'elles construisent ou soutiennent, bien qu'elles travaillent en partenariat étroit et parfois intégral avec eux. Elles sont établies avant la création du mouvement lui-même et jouent généralement un rôle essentiel dans l'émergence du mouvement, mais ne sont pas créées par ce dernier.</p>	<p>Prise de conscience et sensibilisation sur le genre et le pouvoir et l'EVEFF</p> <p>Mobilisation et organisation des femmes et des filles, et des survivantes de la VEFF</p> <p>Renforcement des capacités des leaders et membres des mouvements de femmes et des mouvements féministes</p> <p>Fournir un soutien stratégique, par exemple en analysant les politiques de l'EVEFF et en fournissant des espaces et des opportunités de rassemblement</p> <p>Fournir des services tels que le crédit, la création de revenus et l'hébergement en fonction des besoins des groupes d'intérêt</p> <p>Défendre les intérêts des survivantes dans les premières étapes, jusqu'à ce que les survivantes elles-mêmes puissent assumer ces rôles</p> <p>Collecter des fonds et gérer les ressources pour les groupes et organisations informels qui ne sont pas établis en tant qu'entités formelles</p>
<p>Les organisations créées par les mouvements sont mises en place par les groupes des mouvements pour organiser leurs membres et poursuivre le programme du mouvement. Elles sont internes aux mouvements et naissent généralement après que le mouvement lui-même a atteint un certain stade de développement.</p>	<p>Tous les rôles ci-dessus joués par l'organisation de construction/de soutien du mouvement, et :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer le pouvoir collectif en développant des moyens d'organiser les groupes d'intérêt en unités et groupements qui canalisent leur pouvoir collectif de manière efficace et stratégique • Démocratiser la participation et la responsabilité en créant un espace accessible à tous ceux qui s'identifient au programme du mouvement, afin qu'ils puissent se rencontrer et participer à son analyse, à ses actions et à ses prises de décision • Créer un mécanisme de gouvernance par le biais d'une infrastructure organisationnelle grâce à laquelle les membres du mouvement peuvent nommer des dirigeants et des représentants • Développer des mécanismes de plaidoyer ou de représentation pour interagir avec d'autres mouvements et entités étatiques à des fins de plaidoyer.
<p>Les organisations prestataires de services fournissent exclusivement des services et ne sont pas engagées dans d'autres stratégies qui les identifient explicitement comme construisant ou soutenant des mouvements. Elles sont toujours des membres essentiels des mouvements, mais ne sont pas des bâtisseurs/soutiens de ces derniers.</p>	<p>Fournir des services aux femmes tels que les soins de santé, l'éducation, l'alphabétisation, la garde d'enfants, les foyers ou abris d'urgence, le crédit et l'aide juridique.</p> <p>Répondre aux besoins pratiques et immédiats des femmes et des filles, en particulier des survivantes de la VEFF</p>

Tableau 1 : Organisations membres d'un mouvement et leurs rôles²⁶

Outre les organisations formelles, les **organisations non formelles** jouent un rôle important dans les mouvements sociaux et peuvent être des organisations de soutien au mouvement, des organisations créées par le mouvement, alliées ou fournissant des services. Voici les distinctions typiques entre les organisations non formelles et les organisations formelles.

- Les organisations non formelles ne peuvent généralement pas mobiliser de ressources auprès d'entités formelles telles que les bailleurs de fonds, mais collectent généralement des fonds par le biais des cotisations des membres et des dons individuels.
- Les organisations non formelles ne sont pas régies ni réglementées par des exigences juridiques et ont donc moins de contraintes que les organisations formelles.²⁷

Un autre **cadre utile qui aide à définir les rôles joués par différentes organisations au sein des mouvements** est celui des quatre piliers de l'infrastructure de justice sociale du Miami Workers Center.²⁸ Ces piliers nous aident à comprendre comment différents types de tâches, souvent menées par des organisations disparates qui peuvent ou non collaborer, sont entrelacés, complémentaires et essentiels. Les quatre piliers sont les suivants :

- **Pouvoir** – atteindre un pouvoir communautaire autonome en construisant une base et en développant le leadership : construire des associations de membres à grande échelle et avec une grande influence (quantité) et développer la profondeur et la capacité du leadership de la base (qualité).
- **Conscience** – changer les paradigmes politiques et modifier l'opinion publique et la conscience, par exemple par le biais de la défense des médias, la création de médias indépendants et les activités d'éducation publique.
- **Service** – servir directement les personnes opprimées et aider à stabiliser leur vie et à favoriser leur survie, notamment en fournissant des services essentiels.
- **Politique** – changer les politiques et les institutions en utilisant des stratégies législatives et institutionnelles, avec des gains concrets et des repères afin de mesurer les progrès accomplis.

Les développeurs du cadre considèrent le **pouvoir comme le pilier le plus essentiel pour un changement transformateur et à long terme**. Ainsi, idéalement, les autres piliers devraient soutenir le pilier du pouvoir.²⁹ Les organisations doivent utiliser ce cadre pour définir le rôle qu'elles jouent dans la construction du mouvement et pour identifier les domaines dans lesquels elles doivent collaborer avec d'autres.³⁰ Ce cadre peut être utile pour les mouvements visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, car il **fournit un modèle de la manière dont les organisations fournissant des services directs** (par exemple, des abris, des lignes d'assistance téléphonique et une aide juridique) **peuvent travailler et travaillent souvent d'une manière qui en fait un aspect essentiel de la construction du pouvoir**, en fournissant des services dans un contexte politisé où « les gens en viennent à comprendre que leur besoin de services est lié à des structures politiques plus larges qui affectent beaucoup d'autres personnes comme eux ».³¹

En ce qui concerne **la manière dont les organisations construisent et soutiennent les mouvements**, l'Institut Aynii, en se basant sur son étude des mouvements sociaux à travers le monde, a proposé une écologie du mouvement social qui se divise en acteurs axés sur l'une de ces trois approches.³²

- Les alternatives sont des institutions qui construisent de nouvelles visions, structures et façons d'être et de faire. Ici, la théorie du changement est qu'en menant des expériences réussies qui sont basées sur des valeurs d'aspiration plutôt que sur le statu quo, de nouveaux modèles et prototypes deviennent visibles et peuvent être étendus pour un changement plus large.
- La transformation personnelle comprend les membres du mouvement qui se concentrent sur le changement de vie, une personne à la fois. Leur théorie du changement repose sur l'idée qu'en guérissant et en soutenant une personne à la fois, ils peuvent permettre à ces personnes de guérir et de soutenir les autres personnes autour d'elles.
- Le changement des institutions dominantes concerne les organisations qui s'efforcent de modifier ou de réformer les structures dominantes par le biais de la défense des droits, de l'organisation communautaire et des protestations, entre autres. Leur théorie du changement est qu'en changeant les structures dominantes, les personnes affectées par celles-ci seront touchées à grande échelle.

Selon cette proposition, les théories de changement des différents membres des écologies de mouvement peuvent varier considérablement. Pour les bailleurs de fonds qui cherchent à soutenir des organisations à l'intersection de la construction de mouvements et de l'EVEFF, il peut être utile de comprendre ces différentes théories du changement en même temps que les théories du changement pour l'EVEFF.

Comme la plupart des bailleurs de fonds accordent généralement des subventions à des organisations formelles, il est également **important de comprendre que, même si les organisations jouent un rôle essentiel dans la construction des mouvements, ces derniers représentent en fin de compte quelque chose de plus grand et de plus large que les organisations.**³³ L'histoire de la relation entre les organisations formelles et les mouvements sociaux est variée et comprend l'utilisation d'organisations formelles par les mouvements pour faire avancer des programmes stratégiques. Dans certains contextes, la formalisation des mouvements a été décrite comme « l'ONG-isation » des mouvements et considérée comme une dilution des approches radicales et indépendantes du militantisme des mouvements.³⁴ Cependant, si dans certains contextes, à première vue, les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent sembler déconnectées du militantisme, cette évaluation n'est souvent que partiellement correcte. La situation est souvent plus compliquée, car les frontières entre les ONG formelles et les groupes informels de militants sont floues, et il y a beaucoup plus de croisements et de collaboration qu'il n'y paraît.³⁵

.....

Conclusion 2 : En résumé, les types d'organisations qui sont des membres de mouvements et la relation entre ces organisations et les mouvements sociaux sont divers et dynamiques et varient considérablement selon les contextes et les périodes. Les systèmes présentés ici donnent aux bailleurs de fonds diverses manières de considérer la typologie de ces organisations et leurs rôles en tant que bâtisseurs, supporters et/ou membres des mouvements. Grâce à cette compréhension, les bailleurs de fonds peuvent mieux comprendre comment les organisations qu'ils soutiennent sont liées aux mouvements, et les types de changements à rechercher.

.....



4. MOUVEMENTS DE FEMMES ET MOUVEMENTS FÉMINISTES

Dans le contexte de l'EVEFF, ce sont les mouvements de femmes « progressistes » qui sont unis autour d'une cause commune de remise en cause des inégalités et des injustices de genre dans la société en vue de mettre fin à la domination patriarcale. Ils peuvent se concentrer sur une question particulière (comme l'éducation des filles, le logement, le vote, l'environnement, la paix, la décolonisation), un groupe d'intérêt particulier (par exemple, les femmes indigènes, les travailleuses ou les jeunes femmes), ou définir leurs programmes plus largement comme des luttes contre toutes les formes d'oppression sur la base du genre.³⁶ Les mouvements de femmes ne sont pas monolithiques et sont généralement segmentés selon de nombreuses frontières, notamment celles de la classe, de la caste, de la religion, de l'ethnicité, de l'identité sexuelle et du lieu géographique (par exemple, urbain ou rural). Par exemple, lors de la défense des politiques, les organisations de femmes négocient souvent leurs demandes entre elles en fonction de leurs groupes d'intérêt spécifiques.³⁷

Qu'est-ce qui différencie alors un mouvement de femmes d'un mouvement féministe ? Voici quelques-unes des explications proposées à partir du discours du mouvement féministe. Horn définit les mouvements féministes comme « des mouvements qui s'alignent sur le féminisme en tant qu'idéologie politique et cherchent à contester les inégalités et les injustices entre les femmes et les hommes, en les présentant comme un défi au patriarcat et aux relations de pouvoir patriarcales »³⁸ et les oppose aux mouvements de femmes en les définissant comme « des mouvements qui sont construits et constitués par des femmes et cherchent à contester les inégalités et les injustices entre les femmes et les hommes... les individus au sein des mouvements de femmes ne s'allient pas toujours à l'identité politique du féminisme ». ³⁹ Selon Horn, l'idéologie politique féministe est la suivante : « l'exclusion et la marginalisation systématiques des femmes dans la société ne sont pas naturelles, mais plutôt fondées sur les relations de pouvoir patriarcales entre les sexes qui privilégient systématiquement les intérêts collectifs des hommes et des garçons par rapport à ceux des femmes et des filles dans toutes les sphères de la vie ». ⁴⁰



Selon Batliwala (2012), bien qu'il existe de nombreux mouvements qui se concentrent sur les injustices à l'égard des femmes et des filles, ils ne sont pas nécessairement féministes, et que les éléments suivants sont des caractéristiques clés qui rendent un mouvement féministe.

- Le mouvement adopte une analyse basée sur le genre et un programme de changement.
- Les femmes constituent une part essentielle de la direction du mouvement et de ses groupes d'intérêt.
- Le mouvement incarne des valeurs et des idéologies féministes.
- Le leadership des femmes est systématiquement construit et centré dans le mouvement.
- Les objectifs politiques du mouvement sont sexospécifiques.
- Le mouvement utilise des stratégies et des méthodes sexospécifiques.
- Le mouvement crée davantage d'organisations féministes.⁴¹

L'idéologie politique féministe est centrée sur «la conscience du sexisme et de l'oppression sexiste», qui est le moteur de nombreux mouvements de femmes, qu'ils utilisent ou non explicitement le mot « féministe ». ⁴² Différents courants du féminisme adoptent également une optique intersectionnelle pour analyser comment d'autres axes de pouvoir, tels que le capitalisme, le racisme et les privilèges ethniques, l'hétérosexisme et le capacitisme, interagissent avec le pouvoir patriarcal pour marginaliser différents groupes de femmes et créer des hiérarchies de privilèges parmi les femmes. ⁴³ Par conséquent, bien que de nombreux mouvements progressistes de femmes s'engagent dans des actions et des revendications de nature féministe et s'attaquent directement à l'inégalité entre les sexes et aux VEFF, ils ne s'identifient pas nécessairement à l'étiquette « féministe ». Ceci est particulièrement vrai pour les femmes pauvres vivant en zone rurale, ⁴⁴ et beaucoup d'autres choisissent de ne pas s'identifier à cette étiquette en raison des risques de répercussions politiques et de conséquences négatives.

Voici certains éléments des processus des mouvements qui permettent de les définir comme étant à la fois « féministes » et un « mouvement » proposés par Batliwala (2012).⁴⁵

- **Prise de conscience et sensibilisation :** La sensibilisation des femmes et des filles à leur oppression et à leur exploitation est une première étape essentielle de la construction d'un mouvement féministe. L'éducation populaire féministe est souvent utilisée dans cette étape en incorporant des analyses de genre et de classe de l'oppression et en utilisant la dimension personnelle comme point de départ pour la prise de conscience et le changement. Par ce biais, les mouvements cherchent à développer une compréhension et des capacités à influencer la manière dont le pouvoir opère dans la sphère privée : familles, partenariats sexuels et mariage. L'éducation populaire féministe reconnaît l'impact de la socialisation sur l'image que les femmes ont d'elles-mêmes, leur confiance en elles, leur santé, leur image corporelle, leur psychologie et leur capacité à rechercher l'épanouissement et le plaisir dans tous les domaines de la vie. ⁴⁶ Dans le contexte de l'EVEFF, cela implique d'élever la conscience des survivantes de violence ainsi que des femmes et des filles en danger, en utilisant avant tout des outils ⁴⁷ d'éducation populaire qui leur permettent de reconnaître les inégalités du système qui affectent leurs vies.
- 

- **Construire une base de masse** : Il s'agit de mobiliser (souvent à l'aide d'approches d'organisation communautaire) les personnes dont la conscience est éveillée au sein de différents groupes et collectifs qui peuvent s'associer pour amplifier leurs propres voix, visions et luttes. La construction d'un mouvement féministe donne la priorité à la constitution de groupes d'intérêt, ce qui inclut des activités visant à renforcer l'implication des personnes les plus touchées par un problème dans la conception et la direction du plaidoyer.⁴⁸ La construction d'une base de groupes d'intérêt est un travail difficile mais essentiel, et c'est ce qui donne aux mouvements féministes leur légitimité et leur pouvoir politique. Dans le contexte de l'EVEFF, la construction de la base se concentre sur les survivantes pour permettre un plaidoyer dirigé par les membres, mais pour un changement social plus large, il faut inclure des groupes d'intérêt plus larges qui peuvent changer les récits existants de blâme des victimes et les politiques et procédures institutionnelles inéquitables.
- **Les chiffres** : Bien qu'il n'y ait aucune exigence quant à la taille d'un mouvement, les chiffres comptent, en ce sens qu'il faut pouvoir démontrer l'existence d'une base de groupes d'intérêt organisée qui s'est engagée dans une action collective. Ainsi, que le mouvement compte 100 ou 100 000 personnes, ce qui compte, c'est le niveau d'organisation et de cohésion, un programme politique commun, et l'exercice d'un pouvoir et d'une action collectifs en vue de la réalisation de ce programme.
- **Un cycle de mobilisation, d'organisation, d'élaboration d'une théorie du changement, d'un programme politique commun, de stratégies d'action, d'évaluation, de réflexion critique et de regroupement** : Les mouvements féministes doivent être des mouvements dynamiques et d'apprentissage, et non des mouvements statiques, avec des espaces de réflexion critique et de regroupement, et des efforts pour élargir leur base de groupes d'intérêt à chaque nouveau cycle, afin d'accroître leur pouvoir collectif et leur influence politique.
- **Des programmes politiques clairement élaborés** : Les mouvements féministes doivent être des mouvements dynamiques et d'apprentissage, et non des mouvements statiques, avec des espaces de réflexion critique et de regroupement, et des efforts pour élargir leur base de groupes d'intérêt à chaque nouveau cycle, afin d'accroître leur pouvoir collectif et leur influence politique.
- **Construire un nouveau type de connaissance et une nouvelle politique** : Les mouvements féministes devraient contester le monopole des professionnels du savoir (universitaires, chercheurs, « experts » du développement et du genre, etc.), en démocratisant les processus d'apprentissage et de production de connaissances au sein de leurs mouvements et par leur biais. Ils devraient créer de l'espace, du respect et des mécanismes concrets pour que leurs membres participent à la théorisation, à l'analyse, au suivi et à l'évaluation de leurs expériences, et permettre la création de connaissances sous de multiples formes qui ne privilégient pas l'écrit au détriment des autres formes d'expression, comme les traditions orales, le théâtre de rue, l'art et la musique.
- **S'intéresser aux changements au niveau institutionnel formel et au niveau informel ou au sein des contextes et des communautés réels dans lesquels vivent leurs membres** : Ne pas considérer uniquement les changements de législation ou de politique, mais aussi les changements dans la culture du patriarcat, qui se manifestent dans les attitudes et les pratiques des familles et des communautés.

- **Se concentrer sur la transformation de leurs propres pratiques de pouvoir et construire de nouveaux modèles de pouvoir et de leadership au sein de leurs propres structures et processus :** Se détacher des modèles patriarcaux de pouvoir et créer des modèles plus partagés de leadership, d'autorité et de prise de décision, par exemple par le biais de structures ouvertement « plates ».
- **Organisation virtuelle :** Effacer les barrières spatio-temporelles et nombre d'autres contraintes qui rendent difficile la mobilisation de certains groupes d'intérêt. Grâce aux réseaux sociaux et aux nouvelles technologies de communication telles que les téléphones portables et la messagerie instantanée, l'organisation virtuelle permet même aux femmes très isolées et exclues de se réunir pour renforcer leur pouvoir collectif d'une manière qui était impossible il y a encore dix ans.

Conclusion 3 : En résumé, il y a des mouvements qui s'identifient comme féministes et également beaucoup de mouvements de femmes qui n'adoptent pas ou ne peuvent pas adopter l'étiquette féministe. Dans l'EVEFF, les principes et les actions des mouvements sont plus importants que l'étiquette qu'ils utilisent pour se décrire. Les idéologies politiques, les caractéristiques clés et les processus de construction des mouvements soulignés ici fournissent un cadre grâce auquel les bailleurs de fonds peuvent comprendre si les mouvements qu'ils cherchent à soutenir sont féministes en principe, même s'ils n'utilisent pas ce mot pour se définir.

Atelier du programme d'éducation aux droits des femmes dans la région rurale de Patzún, au Guatemala.
Crédit photo : Robin Schmid/Women's Justice Initiative.





5. MOUVEMENTS ET ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES (EVEFF)

Une nuance essentielle des résultats de l'analyse de Htun et Weldon en 2012 est que les mouvements féministes, par opposition aux mouvements de femmes organisés à d'autres fins, sont les acteurs essentiels. Cela est particulièrement vrai lorsqu'ils sont autonomes et ne font pas partie d'organisations dont l'objectif principal n'est pas l'égalité entre les sexes, comme les partis politiques et les syndicats. En outre, ils ont constaté que les mouvements féministes autonomes ont un effet durable sur la politique de lutte contre la VEFF car ils institutionnalisent les idées féministes par le biais de normes internationales. Cette distinction nuancée dans les résultats de leur analyse en ce qui concerne la relation entre les mouvements et l'EVEFF souligne l'importance des idées et des principes féministes, que les mouvements doivent incarner pour prévenir durablement la VEFF.

Une analyse réalisée en 2016 par Starfield a révélé que les pays où il existe des quotas de genre et un militantisme féministe sont nettement plus susceptibles d'adopter des lois contre la violence basée sur le genre.⁵⁰ Une analyse de la littérature de 2020 par Mama Cash sur l'impact du militantisme féministe sur la VEF, les droits économiques, les droits reproductifs et la représentation politique⁵¹ couvre deux autres études faisant le lien entre les mouvements féministes et les lois combattant la VEF au Brésil,⁵² et en Chine, en Inde et en Indonésie.⁵³ Une analyse

Un **mouvement féministe fort et autonome est** à la fois substantiellement et statistiquement significatif en tant qu'**indicateur de l'action gouvernementale visant à remédier à la violence à l'égard des femmes**. Les pays où les mouvements féministes sont les plus forts ont tendance, toutes choses étant égales par ailleurs, à avoir des politiques plus complètes en matière de violence à l'égard des femmes que ceux où les mouvements sont plus faibles ou inexistants.⁴⁹

(Htun, M., and Weldon, S. L. (2012), "The civic origins of progressive policy change: combating violence against women in global perspective")



plus récente de 2020 par Htun et Jensenius fait avancer le discours d'une certaine manière en résumant la mesure dans laquelle la majorité des pays du monde ont désormais plus de lois et de politiques liées à la violence domestique et au harcèlement sexuel. L'analyse souligne également que « dans de nombreux endroits, la lettre de la loi est bien plus progressiste que les normes sociales et les attitudes individuelles, ce qui implique que l'alignement des comportements sur la loi est aujourd'hui un défi majeur pour les militants de la lutte contre la VEF ». ⁵⁴

Il existe également une littérature de plus en plus abondante qui établit des liens plus implicites grâce aux connaissances générées par les approches de programmation qui fonctionnent dans la prévention de la VEFF et qui sont mises en œuvre par les entités de santé publique et de développement. Bien que dans de nombreux contextes, le travail des ODF et des mouvements féministes sur l'EVEFF par rapport aux approches de santé publique et à la programmation des organisations de développement international a compliqué les relations et a souvent été lié à « l'ONG-isation » des ODF et du travail de construction des mouvements féministes, ⁵⁵ il y a, dans de nombreux contextes, un certain chevauchement dans les efforts vers l'EVEFF en termes d'acteurs au travail. De plus, dans de nombreux cas, le développement et/ou les programmes de santé publique se sont inspirés d'approches telles que la conscientisation sur le genre et le pouvoir, la mobilisation communautaire et les efforts pour changer les normes sociales qui étaient historiquement ancrées dans les mouvements sociaux.

Par exemple, dans une analyse de 2015 par Michau et al. des connaissances basées sur la pratique, les principes de programmation présentés comme essentiels pour contribuer à un changement significatif pour l'EVEFF étaient :

- des conceptions de programmes et de politiques fondées sur une analyse genre-pouvoir
- l'évolution des attitudes et des normes qui soutiennent la violence vers des attitudes et des normes qui rejettent la violence et prônent l'égalité entre les sexes
- une programmation qui garantit des efforts multisectoriels et coordonnés qui encouragent la réflexion et le militantisme personnels et collectifs sur les droits des femmes et des filles à vivre sans violence.

L'analyse met en évidence la nécessité de transformer les relations de pouvoir à travers le modèle écologique et souligne l'importance de la mobilisation communautaire et de l'évolution des récits existants. ⁵⁶

Le lien avec les mouvements féministes est donc rendu opérationnel un peu plus loin dans cette analyse, car elle articule les types d'activités spécifiques dans lesquelles les mouvements féministes sont souvent engagés et qui sont liées à l'EVEFF. Les exemples suivants sont fournis dans l'analyse.

- Réaliser un changement durable grâce à des processus d'auto-organisation qui obligent les membres de la communauté à prendre des mesures coordonnées pour apporter le changement souhaité. La stratégie de diffusion organisée de Tostan en est un exemple.
- Réforme des systèmes juridiques coutumiers parallèles (tout en maintenant le recours au droit civil ou national), conçue et mise en œuvre avec la participation active et le leadership des militants locaux des droits des femmes. En Équateur, par exemple, des organisations de

femmes autochtones ont collaboré pour faire évoluer la constitution nationale de 2008, qui affirme à la fois l'égalité entre les sexes et les droits des autochtones, et des militantes de la communauté autochtone Kichwa ont travaillé localement pour compléter cette législation nationale progressiste par un ensemble de principes appelés les Règles du bien vivre ensemble (*Reglamentos de Buena Convivencia*), qui ont intégré des protections pour les femmes dans leur système judiciaire autochtone.

S'appuyant sur des preuves basées sur la pratique, une analyse publiée en 2017 par Womankind⁵⁷ offre de riches exemples de la manière dont leur soutien, et celui d'autres personnes, aux organisations des droits des femmes (ODF) et aux mouvements de femmes a joué un rôle clé dans l'EVEFF. Voici quelques-unes des approches et tactiques couramment utilisées par les mouvements de femmes et les organisations des droits des femmes (ODF), accompagnées d'exemples où elles ont eu un impact spécifique sur l'EVEFF.

- **Les triangles d'autonomisation** se construisent lorsqu'il y a des défenseurs féministes dans les bureaux élus, la bureaucratie de l'État et les mouvements féministes autonomes, ce qui aide à développer des politiques fondées sur les besoins des femmes locales. La présence de défenseurs féministes dans ces trois espaces améliore aussi considérablement les chances que les lois et les politiques de lutte contre la VEFF soient suivies et appliquées.
- Les **litiges stratégiques** menés par les organisations des droits des femmes (ODF) peuvent les aider à se mobiliser autour d'événements spécifiques de VEFF en vue de l'élaboration de politiques nationales.
- Il est primordial de **s'attaquer aux normes sociales** qui favorisent les VEFF. Les organisations des droits des femmes (ODF) et les mouvements de femmes se sont historiquement attaqués de front aux normes sociales et ont défié le patriarcat là où les femmes sont le plus susceptibles de le rencontrer : dans les relations au niveau des ménages et des communautés.⁵⁸

De plus, dans une analyse de 2015, Heise et Kotsadam ont constaté que la VEF peut être réduite « en éliminant les préjugés genrés en matière de droits de propriété et en s'attaquant aux normes qui justifient le fait qu'un homme batte sa femme et que les hommes aient un contrôle sur le comportement des femmes ». ⁵⁹ Ceci illustre le rôle primordial que le changement des normes sociales joue dans la lutte contre la VEF. Puisque la tâche principale des mouvements féministes est de changer les normes sociales, les croyances et les pratiques, le rôle de la construction des mouvements féministes dans l'EVEFF durable est confirmé par les résultats de cette analyse.

De plus, plusieurs évaluations de programmes EVEF visant à prévenir la violence entre partenaires intimes dans le cadre de l'initiative « What Works » ont illustré l'efficacité d'approches incluant des activités de mobilisation et de sensibilisation de la communauté, telles que les équipes d'action communautaire (COMBAT) au Ghana⁶⁰ et les groupes d'action communautaire en République démocratique du Congo.⁶¹ Une évaluation antérieure de l'approche de mobilisation communautaire Raising Voices s'est avérée efficace en Ouganda.⁶²

Bien que ces résultats soulignent **l'efficacité pour l'EVEFF des approches impliquant la conscientisation sur le genre et le pouvoir et la mobilisation communautaire, qui sont également des éléments clés de la construction de mouvements féministes**, certains aspects fondamentaux des approches de construction de mouvements n'apparaissent pas dans ces programmes. Une approche de construction de mouvement, tout en utilisant des stratégies similaires, se concentre également sur les organisations de femmes et féministes, en soutenant les liens entre elles et leurs liens avec les réseaux nationaux, et en se concentrant sur les femmes et en les soutenant, en particulier les survivantes, peut conduire à une politisation à plus long terme autour de l'EVEFF et de l'égalité entre les sexes. Par ailleurs, si les projets décrits précédemment se sont avérés efficaces, il existe peu de preuves de ce qui se passe lorsque ces projets prennent fin et que les ONG qui les gèrent quittent les communautés ou perdent leurs ressources pour fonctionner.

C'est ce que soulignent les **éléments fondamentaux** suivants, proposés par la Coalition des féministes pour le changement social. Ils sont basés sur l'expérience des professionnels et concernent spécifiquement les **mouvements féministes qui cherchent à accroître l'égalité des genres et à lutter contre la violence basée sur le genre**.

- **Fondé sur les connaissances locales** : Les mouvements féministes qui utilisent et promeuvent l'expertise, les connaissances et les solutions locales par le biais des organisations de femmes locales peuvent soutenir le développement de services et de plaidoyer qui sont les plus appropriés, pertinents et sûrs.
- **Dirigés par des femmes féministes** : Les mouvements sont composés d'individus qui ont une vision, des idées et du courage. Soutenir divers groupes de femmes féministes pour qu'elles se mobilisent ensemble permet la formation d'un mouvement inclusif.
- **Travailler au renforcement de la société civile et des réseaux féministes** : La création de nouvelles organisations et le soutien aux organisations existantes contribuent à renforcer l'écologie féministe de base, et la mise en réseau et la création d'alliances entre les organisations de femmes et d'autres groupes permettent une action collective holistique.
- **Partager les connaissances** : Rendre les connaissances accessibles à tous les niveaux et à tous les acteurs pour façonner les stratégies du mouvement est essentiel pour des mouvements forts.
- **Aligner les objectifs** : L'union de nombreux acteurs et organisations différents autour d'un objectif commun et d'une stratégie collective aide les mouvements à atteindre leurs objectifs et à maximiser leurs ressources.
- **Définir le programme politique** : En mobilisant un soutien public de masse pour les actions de plaidoyer et le militantisme, les mouvements peuvent façonner les programmes publics et exiger des réformes institutionnelles.⁶³

Enfin, il est important de comprendre le statut et la maturité des mouvements féministes et des mouvements de femmes pour mettre fin à la VEFF dans des pays et des régions spécifiques, afin de saisir les relations actuelles et futures entre le financement des ODF et la VEFF. Par exemple, dans le cadre d'une étude de 2015 réalisée pour comprendre les mouvements visant à mettre fin à

la VEFF dans les pays de l'hémisphère Sud, Raising Voices a constaté des différences substantielles entre les pays et les régions. Par exemple, ils ont constaté « que la force régionale et nationale des mouvements et la discussion autour de ce qui constitue un mouvement sont très différentes, comme c'est le cas en Amérique latine par rapport à l'Afrique sub-saharienne. La formation des mouvements dans chaque région a été fortement influencée par des histoires et des contextes uniques, ainsi que par des questions spécifiques à chaque pays et région, telles que les barrières linguistiques, la technologie et les hostilités politiques ». ⁶⁴ **Par conséquent, lorsque l'on considère ce qu'implique le soutien à la construction d'un mouvement pour l'EVEFF, il est essentiel de comprendre les contextes nationaux et régionaux des mouvements pour savoir ce dont les ODF auront besoin, et quels types de stratégies et de changements sont les plus pertinents.**

Conclusion 4 : En résumé, la littérature faisant le lien entre les ODF et leurs efforts pour construire et/ou soutenir les mouvements féministes pour l'EVEFF fournit des preuves fondamentales mais reste un domaine important pour une exploration et un apprentissage plus approfondis. La littérature plus générale sur ce qui fonctionne dans le cadre de l'EVEFF renforce l'argument en faveur du soutien des ODF pour la construction de mouvements féministes en tant qu'ingrédient essentiel de l'EVEFF. Les observations faites ici peuvent être utilisées par les bailleurs de fonds pour nuancer le soutien qu'ils apportent aux ODF et OSC dans le cadre de l'EVEFF et pour les initiatives d'apprentissage basées sur la pratique qui peuvent soutenir la production de nouvelles preuves.





6. FINANCEMENT DES MOUVEMENTS DE FEMMES ET DES MOUVEMENTS FÉMINISTES

Au cours des dix dernières années, le financement des mouvements sociaux progressistes est devenu plutôt à la mode dans la mesure où de nombreux bailleurs de fonds expriment un intérêt et/ou commencent à essayer de financer des mouvements progressistes. Cependant, les bailleurs de fonds confondent souvent le financement des mouvements avec d'autres efforts de changement⁶⁶ et ne sont pas nécessairement conscients des changements fondamentaux qui doivent avoir lieu lors de l'octroi de subventions pour soutenir la construction et le maintien des mouvements. Dans l'écosystème du financement des mouvements féministes, suite au plaidoyer des fonds pour les femmes et de leurs alliés, des changements majeurs ont eu lieu au cours des dix dernières années, car de plus en plus de bailleurs de fonds, y compris les bailleurs bilatéraux et multilatéraux, ont compris pourquoi le financement des mouvements féministes est essentiel. **Cependant, la plupart d'entre eux ont encore du mal à comprendre et à rendre opérationnelle la conception de modalités de financement susceptibles de fournir un financement direct durable des mouvements.**⁶⁷

Dans la lutte pour la défense des droits des femmes, nous nous concentrons souvent sur la mise en valeur du militantisme des femmes... Cependant, l'architecture du militantisme et les fondements organisationnels du leadership des militants- est également un facteur essentiel à la réussite des efforts de changement. Pour les donateurs, la valeur de l'investissement dans l'architecture et le leadership des organisations de défense des droits des femmes est, ou devrait être, évidente. Pourtant, ces investissements font toujours l'objet d'un débat houleux.⁶⁵

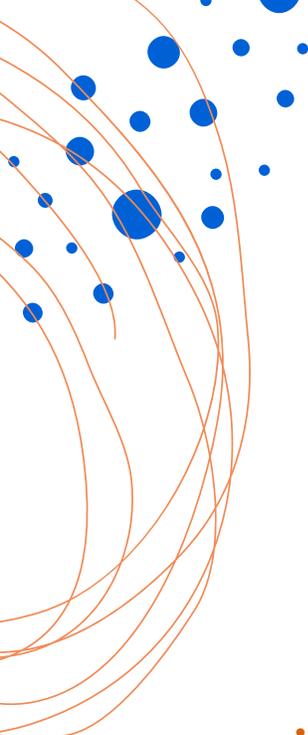
(Staszewska, K., Miller, K., and Lever, E. (2020))

Les modalités de financement « englobent les multiples pratiques, systèmes et processus de structuration des ressources. Elles sont la mécanique du financement, où la stratégie est rendue opérationnelle, mais les modalités sont plus que (seulement) techniques. En effet, la modalité du financement peut déterminer si, et dans quelle mesure, le financement parviendra à avoir l'impact souhaité. »⁶⁸

(Staszewska, K., Miller, K., and Lever, E. (2020), *Moving More Money to the Drivers of Change: How Bilateral and Multilateral Funders can Resource Feminist Movements*)

Le discours pertinent sur le financement des ODF et des OSC qui soutiennent les mouvements féministes et les mouvements de femmes pour mettre fin à la VEFF se situe dans les modalités de financement féministes et les modalités de financement des mouvements de justice sociale. Les demandes des espaces consacrés aux mouvements progressistes, y compris les mouvements féministes et les mouvements de femmes, sur les aspects importants à prendre en compte lors de leur financement présentent certaines similitudes essentielles, malgré les contextes et les écologies différents des mouvements. Voici un résumé des demandes les plus pertinentes provenant de plusieurs ressources (l'Association pour les droits des femmes dans le développement, Mama Cash et Count Me In!⁶⁹; la Fondation lesbienne Astraea pour la justice;⁷⁰ le Trust-Based Philanthropy Project⁷¹).

- **Financer les organisations qui construisent et soutiennent les mouvements avec un financement de base et flexible sur le long terme :** De manière générale, c'est la demande la plus constante des mouvements de femmes et des mouvements féministes progressistes. Le financement de base et flexible n'est pas lié à un projet, mais est destiné à un soutien organisationnel général, et ne comporte pas une longue liste de restrictions sur la façon dont le financement peut être utilisé. Le financement sur le long terme dure au minimum trois ans et, idéalement, cinq ans ou plus. Cela apporte la stabilité, l'infrastructure et la flexibilité dont les organisations ont besoin pour concentrer leur énergie sur les activités qui sont les plus importantes dans leurs contextes et mouvements spécifiques. En l'absence d'un financement de base flexible et sur le long terme, les ODF finissent par devoir adapter leur travail aux mandats de financement par projet et ont peu de marge de manœuvre pour modifier leurs orientations en fonction des besoins émergents, ce qui est pourtant essentiel pour les activités de construction du mouvement.
- **Créer des espaces, des pistes et des processus délibérés pour avoir des nouvelles des mouvements et partager les enseignements tirés du travail avec les mouvements :** Les bailleurs de fonds doivent adopter des approches participatives d'octroi de subventions en créant des espaces pour impliquer les acteurs des mouvements féministes dans la conception des portefeuilles de financement et dans les décisions d'octroi de subventions. Les bailleurs de fonds devraient également investir dans un partage à grande échelle des leçons tirées des différentes manières de travailler avec les mouvements.
- **Intégrer la création de mouvements dans les directives et les processus d'octroi de subventions :** Cela peut se faire en utilisant un problème comme point d'entrée (pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations unies, il s'agit de la violence à l'égard des femmes et des filles) et en finançant des capacités et des programmes de construction de mouvement (par exemple, la formation au leadership, la formation aux médias, la



formation à l'organisation communautaire et au plaidoyer), ainsi qu'en finançant des réseaux et/ou des campagnes plus larges qui relient les organisations d'une communauté spécifique pour renforcer leur pouvoir et surmonter les limites géographiques. Les bailleurs de fonds devraient soutenir en priorité les modèles de leadership qui mettent l'accent sur le leadership intergénérationnel et collectif et soutenir les efforts des bénéficiaires pour former la prochaine génération de leaders militants par le biais de la pratique politique et de l'éducation. Il est également essentiel de soutenir les organisations qui encouragent le leadership des communautés les plus touchées par les obstacles liés au genre, à la race, à l'économie, aux capacités et à d'autres obstacles. Le travail d'Akina Mama wa Afrika est un excellent modèle de soutien au leadership féministe⁷² Ce n'est pas la même chose que de financer des projets traditionnels d'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (par exemple, la sensibilisation et la fourniture de services) et les bailleurs de fonds doivent comprendre que les critères de réussite et les voies du changement sont très différents.

- **Donner aux organisations formelles de construction et de soutien du mouvement les moyens d'être les sponsors financiers des organisations informelles, des groupes et des militants individuels et/ou de leur transférer des fonds :** Les principaux membres des écologies de mouvement sont des groupes informels et formels au niveau de la base et des militants et leaders individuels, mais ces membres sont les plus difficiles à atteindre par le biais des modalités de financement formelles. Les grands bailleurs de fonds institutionnels peuvent leur faire parvenir des fonds par le biais d'organisations formelles de construction de mouvements qui entretiennent des relations étroites avec ces groupes et ces individus. Toutefois, cela exige des bailleurs de fonds qu'ils utilisent des modalités de financement qui n'imposent pas aux organisations des obligations de rendre des comptes et de produire des rapports, car cela les empêcherait d'accéder aux fonds sans avoir à assumer de lourdes charges administratives.
- **Donner la priorité au soutien des organisations et des groupes dirigés par les membres :** Une caractéristique essentielle de la construction de mouvements féministes est l'accent mis sur le renforcement de l'implication des personnes les plus touchées par un problème dans la conception et la direction du plaidoyer. Dans le cas de l'EVEFF, il s'agit en général des survivantes de la VEFF et des personnes les plus vulnérables à la VAWG (qui peuvent être considérées comme toutes les femmes et les filles). Cependant, en observant les choses d'un point de vue intersectionnel et en considérant les groupes particuliers de femmes et de filles qui reçoivent de l'aide d'une organisation, les bailleurs de fonds devraient donner la priorité aux organisations qui sont dirigées par leurs membres concernés ou qui mènent des activités spécifiques pour soutenir le leadership de leurs membres concernés. Par exemple, si une organisation est au service des travailleuses du sexe, pour soutenir la construction de mouvements féministes, elle doit être dirigée par des travailleuses du sexe et/ou avoir des activités qui renforcent le pouvoir et soutiennent le leadership des travailleuses du sexe afin de diriger la conception et la priorisation des problèmes faisant l'objet du plaidoyer. L'organisation doit également viser à ce que les travailleuses du sexe fassent partie de ses dirigeants à long terme. Le Fonds pour l'avenir collectif⁷³ rassemble des mouvements de justice sociale, des survivantes de la violence basée sur le genre et des donateurs dans un processus de guérison collective, et s'efforce de mobiliser ces acteurs pour façonner un avenir collectif exempt de toute forme de violence patriarcale. Il est un excellent exemple de modèle



Manifestation pour demander un procès rapide des violeurs. Crédit photo : Mamun Ur Rashid/Badabon Sangho.

de financement qui met l'accent sur les groupes et organisations dirigés par leurs membres.

- **Établir des partenariats avec les fonds destinés aux femmes et les fonds dirigés par des militants et apprendre d'eux :** Les fonds destinés aux femmes et autres fonds dirigés par des militants jouent un rôle crucial en rendant les ressources directement accessibles aux organisations et mouvements locaux. Ces fonds ont une expertise dans l'octroi de petites subventions flexibles, dans l'accompagnement de groupes avec un soutien significatif au renforcement des capacités et dans le soutien à la construction de mouvements par le biais de rassemblements et d'autres stratégies. Collectivement, ils touchent un vaste public. Ils peuvent atteindre les mouvements d'une manière que la plupart des fonds bilatéraux et multilatéraux ne peuvent pas atteindre, et ils ont une longue histoire de financement des mouvements féministes dont les autres bailleurs de fonds peuvent s'inspirer.
- **Aller au-delà de l'octroi de subventions en accompagnant les militants et en soutenant le renforcement des capacités :** Les organisations, en particulier celles dirigées par des communautés sous-financées et les plus touchées, ont besoin de plus que de l'argent pour exister durablement. Les bailleurs de fonds doivent veiller à ce que les partenaires subventionnés disposent de ce dont ils ont besoin pour guérir, survivre, prospérer et renforcer leur pouvoir. L'accompagnement comprend la fourniture d'un soutien moral et émotionnel, la solidarité politique dans les moments de crise et de lutte, des conseils

pratiques, une assistance pour les besoins juridiques et fiscaux, et des ressources pour soutenir l'apprentissage, la croissance et la durabilité. Il est essentiel que les besoins en matière d'apprentissage et de renforcement des capacités soient définis par les militants et les mouvements dont ils font partie, et que le renforcement efficace et durable des capacités soit mené par les pairs et les acteurs du mouvement eux-mêmes. ⁷⁴

- **Investir dans la justice curative et la sécurité holistique :** Les militants féministes en première ligne sont confrontés à des menaces de sûreté et de sécurité, car leur militantisme s'oppose aux structures de pouvoir. La marginalisation et l'oppression rendent certains groupes plus vulnérables que d'autres à l'épuisement et à la violence. Il est donc particulièrement important de travailler avec des groupes qui se trouvent à l'intersection de multiples formes d'oppression, par exemple les femmes handicapées, les travailleuses du sexe, les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels, les personnes transgenres, les intersexes et les queers/personnes se questionnant sur leur identité sexuelle, les femmes autochtones et les femmes dalits, entre autres. Les bailleurs de fonds devraient soutenir la justice curative et la sécurité holistique en tant que deux stratégies susceptibles de renforcer le bien-être, la durabilité et la résilience des organisateurs et de leurs communautés. La justice curative favorise les pratiques de résilience et de survie qui mettent l'accent sur la sécurité et le bien-être collectifs des communautés, en identifiant les moyens de répondre et d'intervenir sur les traumatismes et la violence générationnels. La sécurité holistique est une approche qui intègre la sécurité physique et numérique aux soins personnels et collectifs et au bien-être collectif. Les bailleurs de fonds devraient soutenir/financer l'accès aux outils, aux ressources, au renforcement des compétences et aux espaces stratégiques qui permettent directement aux groupes de renforcer leurs capacités en matière de sécurité holistique et d'accéder aux pratiques de justice curative. Les bailleurs de fonds devraient partir du principe que ce soutien est nécessaire, en particulier pour les bénéficiaires de subventions confrontés à de multiples formes d'oppression et/ou travaillant dans des contextes hostiles, et le rendre disponible.
- **Investir dans la réflexion interne et les processus de changement en tant que bailleur de fonds :** Il est courant que les bailleurs de fonds adoptent les mots et les valeurs qui s'alignent sur le financement des mouvements féministes, mais n'effectuent pas les changements institutionnels associés. Les institutions des bailleurs de fonds/donateurs doivent faire un travail de réflexion et d'apprentissage interne pour décoloniser les pratiques institutionnelles et changer leurs institutions afin d'aborder les programmes contradictoires, les exigences restrictives et les obstacles à la responsabilité des mouvements.

.....

Conclusion 5: Le financement des ODF et des OSC qui soutiennent et/ou construisent les mouvements de femmes et les mouvements féministes est un domaine dans lequel les fonds destinés aux femmes, et certaines fondations enracinées dans des principes de financement féministes, ont une longue histoire, et tous les autres bailleurs de fonds ont beaucoup à apprendre d'elles. Le financement de la construction de mouvements et le soutien aux mouvements qui se concentrent spécifiquement sur l'EVEFF est moins bien compris et documenté, et il y a de la place pour une exploration et un apprentissage plus approfondis. Les informations présentées ci-dessus sur les priorités à donner au financement des mouvements féministes constituent une excellente feuille de route pour les bailleurs de fonds, car elles sont basées sur les expériences des acteurs des mouvements féministes et de ceux qui les ont financés de manière réactive.

.....



7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LES BAILLEURS DE FONDS ET LES SUBVENTIONNEURS

Conclusion 1 : Il existe de nombreuses théories concernant les mouvements sociaux et la construction des mouvements. La littérature mise en évidence fournit quelques conceptualisations clés et souligne l'importance de distinguer les éléments de construction de mouvement des autres travaux dans lesquels les groupes et les organisations sont engagés.

Conclusion 2 : Les types d'organisations qui sont membres de mouvements et la relation entre ces organisations et les mouvements sociaux sont divers et dynamiques, et varient considérablement selon les contextes et la période. Les systèmes présentés ici donnent aux bailleurs de fonds diverses manières de considérer la typologie de ces organisations et leurs rôles en tant que bâtisseurs, supporteurs et/ou membres des mouvements.

Conclusion 3 : Il y a des mouvements qui s'identifient comme féministes et également beaucoup de mouvements de femmes qui n'adoptent pas ou ne peuvent pas adopter l'étiquette féministe. Dans le contexte de l'EVEFF, les principes et les actions des mouvements sont plus importants que l'étiquette qu'ils utilisent pour se décrire. Les idéologies politiques, les caractéristiques clés et les processus de construction des mouvements soulignés ici fournissent un cadre grâce auquel les bailleurs de fonds peuvent comprendre si les mouvements qu'ils cherchent à soutenir sont féministes en principe, même s'ils n'utilisent pas ce mot pour se définir.

Conclusion 4 : La littérature faisant le lien entre les ODF et leurs efforts pour construire et/ou soutenir les mouvements féministes pour l'EVEFF fournit des preuves fondamentales, mais reste un domaine important pour une exploration et un apprentissage plus approfondis. La littérature plus générale sur ce qui fonctionne dans le cadre de l'EVEFF renforce l'argument en

faveur du soutien des ODF pour la construction de mouvements féministes en tant qu'ingrédient essentiel de l'EVEFF. Les observations faites ici peuvent être utilisées par les bailleurs de fonds pour nuancer le soutien qu'ils apportent aux ODF et OSC dans le cadre de l'EVEFF et pour les initiatives d'apprentissage basées sur la pratique qui peuvent soutenir la production de nouvelles preuves.

Conclusion 5 : Le financement des ODF et des OSC qui soutiennent et/ou construisent les mouvements de femmes et les mouvements féministes est un domaine dans lequel les fonds destinés aux femmes, et certaines fondations enracinées dans des principes de financement féministes, ont une longue histoire, et tous les autres bailleurs de fonds ont beaucoup à apprendre d'elles. **Le financement de la construction de mouvements et le soutien aux mouvements qui se concentrent spécifiquement sur l'EVEFF est moins bien compris et documenté**, et il y a de la place pour une exploration et un apprentissage plus approfondis. Le résumé ici fourni concernant les priorités à donner au financement des mouvements féministes constitue une excellente feuille de route pour les bailleurs de fonds, car il est basé sur les expériences des acteurs des mouvements féministes et de ceux qui les ont financés de manière réactive.

Recommandation 1 : Les bailleurs de fonds et les subventionneurs devraient examiner attentivement les différentes théories relatives aux mouvements sociaux et à la construction de mouvements afin d'affiner leurs perspectives et d'éclairer leurs décisions sur ce qu'ils doivent financer et sur la façon dont ils doivent le faire lorsqu'ils cherchent à soutenir la construction de mouvements. De même, les bailleurs de fonds devraient réfléchir attentivement **aux types d'organisations à financer**, en fonction de leur rôle en tant que bâtisseurs, soutiens et/ou membres des mouvements. Cela devrait prendre en compte les défis posés par les étiquettes dans certains contextes (par exemple, mouvements féministes contre mouvements de femmes) et **les principes et actions** des organisations impliquées dans la construction de mouvements. **Grâce à cette compréhension, les bailleurs de fonds peuvent mieux comprendre comment les organisations qu'ils soutiennent sont liées aux mouvements, et les types de changements à rechercher.**

Recommandation 2 : Les bailleurs de fonds et les subventionneurs devraient investir dans la production et la diffusion de preuves fondées sur la pratique concernant la manière dont l'investissement dans les OSC et les ODF construit et/ou soutient les mouvements de femmes visant à mettre fin à la VEFF, afin de soutenir l'écosystème mondial de la VEFF dans sa prise de décision et son apprentissage collectif. Cela devrait inclure le financement des OSC/ODF et des acteurs du mouvement féministe pour qu'ils identifient et s'engagent dans des activités d'apprentissage et de renforcement des connaissances qui sont les plus utiles et pertinentes pour eux, et pour qu'ils accueillent des rencontres d'apprentissage mutuel.



8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

À propos de l'auteur : Le Dr Nidal Karim est une psychologue communautaire et une militante de la justice de genre qui s'engage à aider les institutions et les groupes à évoluer vers des approches et des structures intersectionnelles, féministes et axées sur la justice pour le financement, la gouvernance, la recherche, l'évaluation, la conception de programmes et l'apprentissage. Ses expériences vécues influencent profondément sa vision du monde et les cadres théoriques et conceptuels sur lesquels elle s'appuie. Depuis plus de 15 ans, elle a construit ses connaissances et ses analyses critiques à travers son travail de recherche, de suivi et d'évaluation, de conception de programmes et de plaidoyer sur la justice de genre et la violence basée sur le genre dans des contextes géographiques variés. Contact : nidalmkarim@gmail.com

Cette analyse documentaire fait partie d'une série de brèves d'information et de documents de travail produits par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Consultez [Centre d'apprentissage](#) et la [Bibliothèque d'évaluation du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies](#) pour accéder à plus de 100 évaluations externes finales de projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Vous pouvez y effectuer des recherches par pays et par thème. Pour en savoir plus ou formuler des commentaires sur ce produit, veuillez contacter le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'adresse untf-evaw@unwomen.org.

À propos du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies) est le seul mécanisme mondial d'octroi de subventions consacré à l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Géré par ONU Femmes au nom du système des Nations Unies depuis sa création en 1996 par la résolution 50/166 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a versé près de 198 millions de dollars pour financer 609 initiatives dans 140 pays et territoires.



NOTES DE FIN DE DOCUMENT

- 1 ONU Femmes (2021), *Plan stratégique 2021-2025 du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* (New York, ONU Femmes).
- 2 Nations Unies (n.d.), « L'initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles ». Disponible sur <https://www.un.org/en/spotlight-initiative/index.shtml>.; Commission Européenne (2019), « Initiative Spotlight de l'UE et l'ONU : à l'avant-garde de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles », 26 septembre 2019.
- 3 « Épistémologie féministe - l'étude ou la théorie de la façon dont le genre influence la production de la connaissance. L'épistémologie se préoccupe de ce qui constitue la connaissance, et de qui décide qu'il en est ainsi. Une hypothèse centrale de l'épistémologie féministe est que la connaissance est produite. La personne qui crée la connaissance (le « connaisseur » ou la « position du sujet ») et la multitude de facteurs sociaux, économiques, culturels, politiques et personnels en jeu à tout moment et en tout lieu ont une influence distincte et profonde sur la connaissance qui est produite. Par conséquent, le savoir est situé, c'est-à-dire qu'il reflète toujours les hypothèses, les préjugés, les valeurs et le contexte de la ou des personnes qui l'ont créé. En tant que tel, le savoir est politique, et le pouvoir de créer du savoir est une fonction des relations sociales. » p. 10, Feminist Movement Builders Dictionary (Dictionnaire des bâtisseurs du mouvement féministe), JASS (2013) <https://justassociates.org/sites/justassociates.org/files/feminist-movement-builders-dictionary-jass.pdf>
- 4 Batliwala, S. (2012), *Changing their World: Concepts and Practices of Women's Movements (Changer leur monde : les mouvements de femmes, entre concepts et pratiques)*, 2e ed. (Toronto, Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID)).
- 5 Pastor, M., et Ortiz, R. (2009). *Making Change: How Social Movements Work and How to Support Them (Changement : comment fonctionnent les mouvements sociaux et comment les soutenir)* (Los Angeles, Programme pour l'équité environnementale et régionale, Université de Californie du Sud).
- 6 Robinson, R. (2018), « Changing our narrative about narrative: the infrastructure required for building narrative power » (Changer notre récit sur le récit : l'infrastructure nécessaire pour construire le pouvoir narratif), *Nonprofit Quarterly*, vol. 25, N 4, p. 3643; Oxfam International (2020), *Narrative Power and Collective Action: Conversations with People Working to Change Narratives for Social Good (Pouvoir narratif et action collective : conversations avec des personnes qui s'emploient à changer les récits pour le bien social)* (Nairobi, Oxfam International).
- 7 Voir, par exemple, Blank Noise (n.d.), « Home ». Disponible sur <http://www.blanknoise.org/home>.
- 8 Batliwala, S. (2010), cité dans Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies).

- 9 JASS (2013), *Feminist Movement Builders Dictionary (Dictionnaire des bâtisseurs du mouvement féministe)*, p. 14. Ces conceptualisations de « construction de mouvements » et de « construction de mouvements féministes » sont tirées de l'édition 2013 du *Feminist Movement Builder's Dictionary (Dictionnaire du constructeur de mouvements féministes)* de JASS, qui a été construit sur l'expertise et l'expérience collectives de la communauté de JASS, composée d'éducateurs populaires féministes, d'universitaires et de militants de 27 pays de Méso-Amérique, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique australe. Ainsi, bien qu'il s'agisse de deux définitions parmi tant d'autres des concepts, étant donné la nature collective de leur génération, elles sont assez bien considérées.
- 10 Pour un court résumé de ces théories, voir Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies), p. 20.
- 11 Ibid.
- 12 JASS (2013), *Feminist Movement Builders Dictionary (Dictionnaire des bâtisseurs du mouvement féministe)*, p. 14. Ces conceptualisations de « construction de mouvements » et de « construction de mouvements féministes » sont tirées de l'édition 2013 du *Feminist Movement Builder's Dictionary (Dictionnaire du constructeur de mouvements féministes)* de JASS, qui a été construit sur l'expertise et l'expérience collectives de la communauté de JASS, composée d'éducateurs populaires féministes, d'universitaires et de militants de 27 pays de Méso-Amérique, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique australe. Ainsi, bien qu'il s'agisse de deux définitions parmi tant d'autres des concepts, étant donné la nature collective de leur génération, elles sont assez bien considérées.
- 13 Pastor, M., et Ortiz, R. (2009), *Making Change: How Social Movements Work and How to Support Them (Changement : comment fonctionnent les mouvements sociaux et comment les soutenir)* (Los Angeles, Programme pour l'équité environnementale et régionale, Université de Californie du Sud).
- 14 Ils ont été adaptés à partir des trois éléments fondamentaux présentés dans Pastor, M. et Ortiz, R. (2009), *Making Change: How Social Movements Work and How to Support Them (Changement : comment fonctionnent les mouvements sociaux et comment les soutenir)* (Los Angeles, Programme pour l'équité environnementale et régionale, Université de Californie du Sud). Bien qu'il s'agisse de quelques éléments clés, cette liste n'est pas exhaustive.
- 15 Cagna, P., et Rao, N. (2016), « Feminist mobilisation for policy change on violence against women: insights from Asia » (Mobilisation féministe pour un changement de politique sur la violence à l'égard des femmes : aperçu de l'Asie), *Gender & Development (Genre et développement)*, vol. 24, n° 2, p. 277-290.
- 16 Batliwala, S. (2020), *All About Movements (Tout savoir sur les mouvements)* (New Delhi, Crea).
- 17 Batliwala, S. (2012), *Changing their World: Concepts and Practices of Women's Movements (Changer leur monde : les mouvements de femmes, entre concepts et pratiques)*, 2e ed. (Toronto, AWID).
- 18 Pastor, M., et Ortiz, R. (2009), *Making Change: How Social Movements Work and How to Support Them (Changement : comment fonctionnent les mouvements sociaux et comment les soutenir)* (Los Angeles, Programme pour l'équité environnementale et régionale, Université de Californie du Sud).
- 19 Innovation Network (2019), *Social Movement Theory of Change (Théorie du changement des mouvements sociaux)* (Washington, D.C., Innovation Network).
- 20 Engler, P., Lasoff, S. et Saavedra, C. (2019), *Funding Social Movements (Financement des mouvements sociaux)* (Boston, MA, Aynii Institute). Disponible sur <https://drive.google.com/file/d/1KJp1I6TFmYxu2SZNxTHGXfbcUyfpW7g/view>.
- 21 Ibid.
- 22 Batliwala, S. (2012), *Changing their World: Concepts and Practices of Women's Movements (Changer leur*

monde : les mouvements de femmes, entre concepts et pratiques, 2e ed. (Toronto, AWID).

- 23 Ibid.
- 24 Ibid.
- 25 Ibid.
- 26 Ibid.
- 27 Ibid.
- 28 Miami Workers Center (2004), « The Four Pillars of Social Justice Infrastructure », (Les quatre piliers de l'infrastructure de justice sociale) présentation faite lors de la conférence de la New Voices Fellowship, à San Francisco, CA.
- 29 Ibid.
- 30 Mananzala, R., et Spade, D. (2008), « The nonprofit industrial complex and trans resistance » (Le complexe industriel à but non lucratif et la résistance trans), *Sexuality Research & Social Policy (Recherche sur la sexualité et la politique sociale)*, vol. 5, n° 1, p. 53–71.
- 31 Ibid.
- 32 Engler, P., Lasoff, S. , et Saavedra, C. (2019), *Funding Social Movements (Financement des mouvements sociaux)* (Boston, MA, Aynii Institute). Disponible sur <https://drive.google.com/file/d/1KJp1I6TFmYxu2SZNxTHGXfbcUyfpW7g/view>.
- 33 Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies).
- 34 Ibid.
- 35 Glasius, M., et Ishkarian, A. (2014), « Surreptitious symbiosis: engagement between activists and NGOs » (Symbiose subreptice : l'engagement entre les militants et les ONG), *International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations (Revue internationale des organisations bénévoles et sans but lucratif)*, vol. 26, n° 6, p. 1-25.
- 36 Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements - Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies), p. 36.
- 37 Cagna, P., et Rao, N. (2016), « Feminist mobilisation for policy change on violence against women: insights from Asia » (Mobilisation féministe pour un changement de politique sur la violence à l'égard des femmes : aperçu de l'Asie), *Gender & Development (Genre et développement)*, vol. 24, n° 2, p. 277-290.
- 38 Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements - Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies), p. 14.
- 39 Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements - Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies), p. 15.
- 40 Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies).
- 41 Batliwala, S. (2012), *Changing their World: Concepts and Practices of Women's Movements (Changer leur monde : les mouvements de femmes, entre concepts et pratiques)*, 2e ed. (Toronto, AWID).
- 42 Antrobus, P. (2004), *The Global Women's Movement: Origins, Issues and Strategies (Le mouvement mondial de femmes : origines, enjeux et stratégies)* (London, Zed Books).
- 43 Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report (Genre et mouvements sociaux - Rapport général)* (Brighton, Institute of Development Studies).

- 44 Zulver, J. (2016), « High-risk feminism in El Salvador: women's mobilisation in violent times » (Le féminisme à haut risque au Salvador : la mobilisation des femmes en période de violence), *Gender & Development*, vol. 24, n° 2, p. 171-185.
- 45 Adaptation de Batliwala, S. (2012), *Changing their World: Concepts and Practices of Women's Movements* (*Changer leur monde : les mouvements de femmes, entre concepts et pratiques*), 2e ed. (Toronto, AWID).
- 46 JASS (2013), *Feminist Movement Builders Dictionary* (*Dictionnaire des bâtisseurs du mouvement féministe*), p. 13.
- 47 Les outils d'éducation populaire, également souvent décrits comme une éducation à la conscience critique, sont basés sur une approche dont Paulo Freire est le pionnier, et qui consiste à utiliser des activités hautement participatives pour tirer parti des expériences et des luttes vécues par les individus afin d'évoluer vers une action collective.
- 48 Ibid.
- 49 Htun, M., et Weldon, S. L. (2012), « The civic origins of progressive policy change: combating violence against women in global perspective 1975/2005 » (Les origines civiques du changement progressif des politiques : la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans une perspective mondiale 1975/2005), *American Political Science Review* (Revue américaine de science politique), vol. 106, n° 3, p. 548-569; Weldon, S. L., et Htun, M. (2013), « Feminist mobilization and progressive policy change: why governments take action to combat violence against women » (Mobilisation féministe et changement progressif des politiques : pourquoi les gouvernements prennent-ils des mesures pour combattre la violence à l'égard des femmes ?), *Gender & Development* (*Genre et développement*), vol. 21, n° 2, p. 231-247.
- 50 Starfield, G. (2016), « The role of female quotas and female activism in passing gender based violence legislation in sub Saharan Africa: South Africa as a case study » (Le rôle des quotas féminins et du militantisme féminin dans l'adoption de la législation sur la violence basée sur le genre en Afrique subsaharienne : l'Afrique du Sud comme étude de cas), *Cornell International Affairs Review*, vol. 10, n° 1.
- 51 Mama Cash (2020), *Feminist Activism Works!: A Review of Select Literature on the Impact of Feminist Activism in Achieving Women's Rights* (*L'activisme féministe fonctionne ! : une analyse de la littérature sur l'impact du militantisme féministe dans la réalisation des droits des femmes*) (Amsterdam, Mama Cash).
- 52 Cornwall, A., et Edwards, J. (2015), *How Feminist Activism Can Make States More Accountable for Women's Rights* (*Comment le militantisme féministe peut rendre les États plus responsables des droits des femmes*) (Genève, Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD)).
- 53 True, J. (2016), « Ending violence against women in Asia: international norm diffusion and global opportunity structures for policy change » (Mettre fin à la violence à l'égard des femmes en Asie : diffusion des normes internationales et structures d'opportunités mondiales pour le changement de politique), Document de travail de l'UNRISD, n° 2016-5 (Genève, UNRISD).
- 54 Htun, M., et Jensenius, F. (2020), « Fighting violence against women: laws, norms and challenges ahead » (Lutte contre la violence à l'égard des femmes : lois, normes et défis à venir), *Daedalus*, vol. 149, n° 1, p. 152.
- 55 Pour une explication détaillée, voir Horn, J. (2013), *Gender and Social Movements – Overview Report* (*Genre et mouvements sociaux - Rapport général*) (Brighton, Institute of Development Studies), p. 32.
- 56 Michau, L., Horn, J., Bank, A., Dutt, M., et Zimmerman, C. (2015), « Prevention of violence against women and girls: lessons from practice » (Prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles : les enseignements de la pratique), *The Lancet*, vol. 385, n° 9978, pp. 1672–1684.

- 57 Womankind (2017), *Standing with Changemakers: Lessons from Supporting Womens' Movements (Aux côtés des acteurs du changement : les leçons tirées du soutien aux mouvements de femmes)* (London, Womankind).
- 58 Ibid.
- 59 Heise, L. L., et Kotsadam, A. (2015), « Cross-national and multilevel correlates of partner violence: an analysis of data from population-based surveys » (Corrélat transnationaux et multiniveaux de la violence entre partenaires : une analyse des données d'enquêtes démographiques), *The Lancet Global Health*, vol. 3, n° 6, p 332-340.
- 60 What Works (2019), *Impact Assessment: Rural Response System Intervention to Prevent Violence against Women and Girls in Four Districts, Central Region of Ghana (Évaluation de l'impact : Intervention du système de réponse rurale pour prévenir la violence contre les femmes et les filles dans quatre districts, région centrale du Ghana)* (Zambia, What Works).
- 61 Bezzolato, E., Deepan, P., O'Sullivan, V., Lele, U., Le Roux, L., et Palm, S. (2019), *Rethinking Relationships: from Violence to Equality in the DRC (Repenser les relations : de la violence à l'égalité en RDC)* (Teddington, Tearfund).
- 62 Abramsky, T., Devries, K., Kiss, L., Nakuti, J., Kyegombe, N., Starmann, E., et Watts, C. (2014), « Findings from the SASA! Study: A Cluster Randomized Controlled Trial to Assess the Impact of a Community Mobilization Intervention to Prevent Violence against Women and Reduce HIV Risk in Kampala, Uganda » (Résultats de l'étude SASA ! : un essai contrôlé randomisé par groupe pour évaluer l'impact d'une intervention de mobilisation communautaire visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et à réduire le risque de VIH à Kampala, en Ouganda), *BMC Medicine*, vol. 12, n° 1, p. 122.
- 63 Coalition des féministes pour le changement social (COFEM) (2018), « Feminist movement building: taking a long-term view » (La construction du mouvement féministe : une vision à long terme), *Feminist Pocketbook Tip Sheet (Fiche-conseil du manuel féministe)*, n° 10.
- 64 <https://raisingvoices.org/wp-content/uploads/2022/01/Raising-Voices-Global-South-Movement-Building-Report-1.pdf>, p. 21.
- 65 Staszewska, K., Miller, K., et Lever, E. (2020), *Moving More Money to the Drivers of Change: How Bilateral and Multilateral Funders can Resource Feminist Movements (Transférer plus d'argent pour les moteurs du changement : comment les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux peuvent-ils soutenir les mouvements féministes ?)* (AWID, Mama Cash et Count Me In!).
- 66 Stachowiak, S., Gienapp, A., et Kalra, N. (2020), *Not Always Movements: Multiple Approaches to Advance Large-Scale Social Change (Pas toujours des mouvements : approches multiples pour faire avancer le changement social à grande échelle)* (Seattle, WA, ORS Impact).
- 67 Staszewska, K., Miller, K., et Lever, E. (2020), *Moving More Money to the Drivers of Change: How Bilateral and Multilateral Funders can Resource Feminist Movements (Transférer plus d'argent pour les moteurs du changement : comment les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux peuvent-ils soutenir les mouvements féministes ?)* (AWID, Mama Cash et Count Me In!).
- 68 Ibid.
- 69 Ibid.
- 70 Fondation lesbienne Astraea pour la justice (n.d.), « Feminist funding principles » (Principes de financement féministes).
- 71 Trust-Based Philanthropy Project (2021), *Trust-based Philanthropy: An Overview (Philanthropie basée sur la confiance : Aperçu)*. Disponible sur <https://static1.squarespace.com/>

static/607452f8ad01dc4dd54fc41f/t/60fa1e5d0f30cd0c7be26e48/1627004509649/TBP-Overview_July+2021.pdf.

- 72 Voir Akina Mama wa Africa (n.d.), « Home ». Disponible sur <https://www.akinamamawaafrika.org/#>.
- 73 Les subventions qu'ils accordent visent à mettre l'accent sur le pouvoir, la voix et le leadership des mouvements qui œuvrent pour mettre fin à la violence et qui sont, il est vrai, les mieux placés pour envisager et mettre en œuvre des solutions. Voir Collective Future Fund (n.d.), « À propos ». Disponible sur <https://www.collectivefuturefund.org/about-us/>.
- 74 Pour plus d'informations sur la façon dont un bailleur de fonds progressiste procède pour financer la justice reproductive, voir Groundswell Fund (2021), *2020–2025 Blueprint* (San Francisco, CA, Groundswell Fund).

